

Vevey Dire non, c'est creuser la dette de Vevey!

Ce que Jérémie André (lettre de lecteur du 26 avril) et les opposants à l'initiative taisent, c'est ce que les autorités de Vevey projettent de faire dans le cadre de leur plan du stationnement: creuser encore plus profond, non seulement dans le sol mais aussi dans la dette de la Ville. En votant non le 19 mai, les Veveysans vont payer la construction de deux parkings de quatre à six étages, à Gare Nord et à Entre-deux-Villes, devisés à 78 millions de francs. Une hausse d'impôts garantie, puisque l'endettement de Vevey passera alors à presque 397 millions de francs. Car, au contraire du parking de la place du Marché, ces deux parkings ont fait fuir les éventuels investisseurs. Trop chers, pas rentables. Vu ce qui précède, un non dans les urnes signifiera au mieux le statu quo, au pire la mort de la vieille ville. Le statu quo parce que Vevey n'a pas les moyens de financer ces nouveaux parkings, et parce que les autorités ne voudront pas rebuter leurs électeurs en leur présentant la facture. Bouchons en ville et valse des voitures sur une place du Marché enlaidie perdureront jusqu'à la prochaine Fête des Vignerons. La mort, car à l'image de l'affiche de Décroissance-Alternatives qui prône «ni dessus ni dessous», les voitures auront définitivement été chassées du centre-ville. Et avec elles les derniers visiteurs des communes voisines qui venaient encore à Vevey, sachant que nombre d'entre eux ont déjà fait une croix sur notre ville. Ils sont tellement mieux accueillis ailleurs.

Jean Theytaz, Vevey

Vision moderne de notre ville

Nous avons formé une association de rue - LaByronne - à

proximité de la place du Marché et souhaitons apporter notre témoignage. Zone à 20 km/h, une partie de notre rue a été fermée à la circulation motorisée en 2018. Les enfants y jouent dorénavant sans danger, c'était l'objectif. La vie y a changé radicalement. Les passants ralentissent le pas, s'arrêtent pour admirer la végétation ou engager la conversation. On y tisse plus de liens, on y passe plus de temps. D'un lieu de passage, notre rue est devenue un lieu de vie, de rencontres et de tranquillité.

Le projet soumis à votation en ferait de même, d'après les initiants. C'est sans considérer que les accès d'un tel parking à cet endroit continueraient à saturer le centre-ville. Vevey est une des villes les plus denses du canton, sans perspectives d'extension. Le trafic routier augmente au fil des années, pareil pour les nuisances et la pollution. Les personnes qui viennent en ville pour ses commerces et ses services y trouveront de moins en moins leur compte, tout comme ses habitants. D'origines et d'âges différents, nous nous projetons avec plaisir dans un centre-ville sans voitures, avec des possibilités de parage décentrées, comme le propose la Municipalité. Nous pensons que les pendulaires, les commerçants et les visiteurs apprécieront comme nous une ville agréable, qui se prête au demeurant parfaitement à faire de petites distances à pied ou à l'utilisation de transports publics bien développés. Nous optons pour une vision moderne de notre ville, à l'image de la plupart des villes d'Europe, et voterons non le 19 mai.

Caroline Gigon, pour l'Association LaByronne, Vevey

Un anachronisme!

Pour éviter cet anachronisme et avancer dans l'air du temps (en référence à l'immense courant en faveur du climat), je voterai non à ce parking.

Regardons autour de nous. Toutes les villes éloignent les voitures de leur centre-ville. Moins de voitures, c'est moins de bruit, de pollution et plus d'espaces pour la mobilité douce.

Depuis plus de cinquante ans, j'habite Vevey et je n'ai jamais eu de problèmes pour parquer ma voiture, la plupart du temps (90%) sans utiliser la place du Marché. Les parkings couverts existants, rarement totalement pleins, répondent déjà aux besoins des usagers. La situation actuelle, par la mise en place des arènes de la Fête des Vignerons, démontre clairement cet état de fait. De plus, le projet de parking derrière la gare CFF, déjà bien avancé, non seulement remplacera la disparition du parking de la place du Marché, mais mettra les usagers à sept minutes à pied de La Grenette. À terme, le parking prévu à Entre-deux-Villes sera à quatorze minutes à pied, avec le bus en plus à disposition.

Un parking sous la place, ce sont des accès qui vont continuer d'engorger Vevey, des études d'avant-projet et d'impact, des mises à l'enquête, des recours, des décisions judiciaires, des coûts... un serpent de mer, comme la traversée de la rade à Genève. En d'autres termes, un projet qui ne verra pas le jour et une situation qui continuera de se détériorer pour les habitants de Vevey et les visiteurs.

Jean Schaer, Vevey

Une chance à saisir

Vevey a la chance immense de disposer d'une grande place d'exception, en bordure du centre historique et de ses commerces, et disposant d'un dégagement remarquable sur le lac et les montagnes.

Nul doute que la situation actuelle, qui fait de ce petit joyau un parking à ciel ouvert, est inacceptable. Repenser son aménagement en y maintenant des places en surface, comme le proposent les autorités, n'est

qu'une demi-mesure sans ambition. Cette place mérite mieux et doit être entièrement libérée, à disposition des Veveysans et des rendez-vous de la cité. Les solutions de rechange mises en avant par les opposants (Entre-deux-Villes, derrière la gare CFF, Haute-Ville) ne sont que des leurres, irréalisables à court et moyen terme. Si l'on veut assurer l'avenir des activités commerciales et culturelles de la ville, il faut saisir la chance qui se présente aujourd'hui en permettant et en facilitant le parage des véhicules au centre-ville.

D'aucuns mettent en avant des problèmes techniques (proximité du lac) ou économiques (les faibles ressources communales) pour s'opposer à ce projet. Ces questions ne sont aucunement insurmontables: les ingénieurs maîtrisent parfaitement les constructions dans la nappe phréatique (parking dans le Rhône à Genève par exemple, avec recours à des palplanches), et un financement à l'aide de fonds privés est facilement envisageable. Les projets réalisés dans de nombreuses villes, en Suisse comme à l'étranger, le démontrent.

Jean-François Jaton, ancien chef du Service des eaux du Canton de Vaud, Clarens

Il faudra bien diminuer la motorisation...

Il y a vingt ans, comme élus municipaux, nous étions persuadés par un parking sous la place du Marché. Depuis, beaucoup de choses ont changé et nous en prenons conscience. La mobilité a décuplé, les trains sont bondés, les routes saturées. Conséquence: nous n'atteindrons pas notre objectif de réduction du CO₂ pour lequel la Suisse s'est engagée d'ici à 2050. Le climat continuera de se réchauffer, avec des répercussions visibles chez nous,

notamment la fonte de nos glaciers. On nous rétorquera que notre pays produit une part infime des gaz à effet de serre mondiaux et que ce parking n'y est pour rien. Mais il faudra bien un jour commencer à diminuer la motorisation (qu'elle soit aux énergies fossiles ou à l'électricité) et à privilégier la mobilité douce. Ce qui ne devrait pas être trop difficile quand on sait que la moitié des déplacements motorisés portent sur des distances de moins de 4 km. Créer un parking sous la place du Marché, c'est donner le signal que la voiture restera la solution pour les cinquante prochaines années. Et décourager définitivement ceux qui pensent à d'autres moyens de se déplacer et de vivre à Vevey sans les nuisances du trafic automobile. Nous comprenons le désarroi des commerçants, mais à terme ils y gagneront, comme dans toutes les villes où le centre a été libéré.

À l'heure des nouvelles technologies, l'avenir est dans une nouvelle mobilité 4.0. Pendant que les jeunes manifestent pour le climat, que les médecins s'inquiètent de la pollution sur les maladies pulmonaires, à Vevey certains voudraient construire un parking de 450 places. Qu'en pensent les jeunes qui se mobilisent pour le climat?

Pierre Aguet, Madeleine Burnier, Yves Christen, Marcel Martin, anciens municipaux

On risque le statu quo

Dans les trois courriers de lecteurs du 29 avril, on trouve d'un côté des arguments non fondés pour une initiative qui ne propose aucune innovation: mettre dessous ce qui dérange notre vue mais sans apporter de solution aux problèmes du trafic en ville qui nuit à notre santé et à notre qualité de vie. De l'autre côté, il y a le projet de repenser la mobilité en améliorant la répartition géographique du stationnement et en réaména-

geant le centre-ville de manière plus conviviale avec les places de parc indispensables. Nous avons donc un projet et un plan directeur longuement élaboré et négocié qui nous demande d'avoir le bon sens d'oser le changement! Pour mes enfants et moi, aller en ville constitue un parcours du combattant. Le problème n'est pas la distance, mais les trottoirs sont étroits et encombrés et le trafic automobile est une barrière considérable. Je souhaite à tous les futurs parents de ne pas passer par ce stress. Et, une fois âgée, je voudrais aussi pouvoir me déplacer en toute sécurité. Un parking au centre-ville devrait être rentable, donc très grand. Il générerait d'autant plus de circulation aux mêmes endroits, car le centre de Vevey n'est pas extensible. Finalement, tout ce qu'on risque, c'est le statu quo. Si l'initiative passe, on en aura pour des années de procédures durant lesquelles les habitudes vont évoluer, mais aucun projet d'aménagement de la ville ne pourra être mis en œuvre. Alors que si l'initiative est rejetée, les projets en cours pourront avancer et accompagner le changement et nous verrons notre qualité de vie s'améliorer. Pour Vevey, je voterai non à cette initiative de blocage.

Gabriela Kämpf, Vevey

Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de 24 heures. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.